



RÉUNION DE TRAVAIL SUR L'ESPACE CULTUREL ARMORICA

SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2019 | COMPTE-RENDU

Présents

Mairie

- Yannig Robin, Maire
- Philippe Cariou, adjoint à la culture et au temps libre
- Maryvonne Kervella, directrice Culture et patrimoine
- Marie Cabus, directrice Finances-ressources

Contribut.eur.rice.s

- Daniel Impieri,
- Daniel Le Cardonnel,
- Marie Claire Joncquour Le Gall,
- Christine Tamburo,
- Rémi Abjean,
- Sylviane,
- Denis et Benoit Quiviger,
- Danielle et Goulven Loaec,
- Jacques Deniel,
- Dominique Ory

Introduction

Monsieur le Maire rappelle que ce rendez-vous fait suite à la consultation qui s'est déroulée du 23 mai au 5 juillet 2019. Suite à cette consultation, 2 types de contributions ont été constatées : des contributions de type « référendaire » (pour ou contre le cinéma), des contributions manifestant une réelle prise de connaissances des différents éléments du dossier mis à la consultation des habitants, et qui cherchaient à répondre à la question posée, à savoir « Quelle(s) solution(s) pour optimiser la fréquentation et le coût de fonctionnement de l'Armorica ? »

Toutes les personnes contributrices s'inscrivant dans cette seconde catégorie ont été invitées à participer à cette réunion de travail, réunit en ce samedi 21 septembre.

Objectif de la réunion

L'objectif de la réunion est de rendre compte et de discuter les contributions des participants. Ces discussions pourront, potentiellement, permettre la mise en évidence de convergences susceptibles de répondre plus précisément à la question posée. L'exercice proposée est inspiré des conférences de consensus pratiquées dans le secteur de la santé.

Organisation de la rencontre

Elle se décomposera ainsi en 3 temps :

1. Etat des lieux et évolution du projet depuis juin dernier
2. Expression de chacun.e des contribut.eur.rice.s Pas de débat à ce stade. Clarifications et réponses possibles aux questions par les professionnelles et élus.
3. Temps de concertation : croisement et discussions des points de vue et contributions des participant.e.s.

1. Point d'étape sur le projet de cinéma

Depuis juin 2019 : initiation d'un dispositif local d'accompagnement (DLA) par l'association « Un cinéma pour le Pays des Abers » (dispositif soutenu par la région, Caisse des dépôts et consignation et Europe). Cet accompagnement est destiné à étudier l'articulation entre une activité type cinéma et l'activité existante au sein de l'Armorica. Fin prévue en décembre 2019.

On peut aussi élargir ce projet d'optimisation de la salle Armorica aux dernières initiatives de vitalisation de la place Yves Floc'h parmi lesquels les rendez-vous (animations, lectures) proposés par la médiathèque

2. Expressions individuelles¹

Avertissement : "les propos mentionnés ci-dessous n'engagent que leurs auteurs"

> Contribution 1

Essentiel à ne pas oublier : l'Armorica est aujourd'hui principalement vue comme une salle liée aux spectacles, mais, à l'origine, elle était prévue pour les services à la population. Les anciens y sont attachés pour l'espace et les services offerts. La partie culturelle était un plus.

Une salle comme celle-ci est toujours déficitaire, car la culture est non rentable par nature.

Une salle de cinéma peut être un plus mais il ne faut pas bloquer ce qui existe déjà pour les activités associatives.

L'activité cinéma sera forcément déficitaire, contrairement à ce qui est indiqué sur l'étude, et il y a une incohérence avec le zonage. Etude de marché cinéma orientée pour être positive, exemples : Le Folgoët, Plabennec, Bourg Blanc, proposition réduire le 1^{er} rayon.

Pas d'opposition au cinéma, mais risque d'accentuation du déficit.

Diffusion art et essai = moins de fréquentation > films à grand spectacle nécessaires

Possibilité de se rapprocher des autres salles pour connaître la fréquentation ? Ou associer d'autres personnes de la commune pour définir le programme.

Le déficit n'est, quant à lui, pas à imputer à la seule activité culturelle, mais également à la partie « services à la population »

Précisions...

M.Kervella précise que le travail en réseau existe, de façon formelle et informelle.

¹Toutes les expressions ont été anonymisées. Les commentaires en italique sont ceux de la mairie.

Il est précisé qu'un Comité culturel existe, que des bénévoles sont présents à l'Armorica.

Mr le Maire rappelle le cadre de l'exercice. A savoir, répondre à la question portant sur la double optimisation financière et du point de vue de la fréquentation. L'interrogation des différentes études du point de vue de leurs paramètres, critères, périmètres... peut être considérée comme une contribution indirecte à cette question.

> Contribution 2

Le cinéma serait un plus pour Plouguerneau. Néanmoins la zone étudiée est problématique.

Dans l'étude n'apparaît pas le cinéma Le Celtique à Brest qui propose une offre diversifiée. Le multiplexe des capucins n'est pas, non plus intégré, à l'étude. Plabennec et Bourg-Blanc ont été intégrées mais ces communes sont plus proches de Brest.

Sur la question du prix du billet, les Comités d'Entreprises facilitent l'accès au cinéma.

Favorable à des diffusions art et essai, pas de diffusion uniquement locale mais ouverture sur le monde.

L'Armorica est aussi un lieu d'accueil pour les scolaires, il favorise l'accès à la culture.

> Contribution 3

Difficulté à évaluer la pertinence de l'étude.

L'important est de définir l'objectif, qu'est-ce qu'on veut faire, pour qui et comment on s'y prend ?

L'activité cinéma ne contribuera pas à réduire le coût de fonctionnement mais favorisera les services à la population. Possibilité d'une petite salle en s'appuyant sur un réseau de bénévoles, ou sur une association.

> Contribution 4

Armorica = Salle surdimensionnée pour la commune. Spectacles de très bonne qualité. Occupation pour des services à la population.

Choix à opérer sur le développement de cette salle, doute sur la possibilité à tout y développer.

Les zones sont discutables.

Etude de marché pour 1 salle ou 2 salles : favorable à 2 salles, car une salle peut être conservée pour un film grand public. La volonté de l'association n'est pas de développer uniquement de l'art et essai pointu mais une programmation diversifiée.

Le cinéma peut être rentabilisé avec 2 salles mais pas avec une seule salle. Il faut chercher des financements possibles (exemple de Carantec).

Précisions...

Rappel du cadre de la rencontre. Un sujet qui concerne l'optimisation de la salle, et non pas, uniquement, le cinéma.

> Contribution 5

Favorable à un agrandissement, laisser la salle existante pour la qualité du son, de l'ambiance.

Favorable au cinéma mais pas dans l'Armorica.

Proposition de renforcer l'ouverture de la salle, souvent fermée au public.

Laisser la possibilité aux personnes de rester après les manifestations en l'absence du personnel communal. Ouverture du mois d'août indispensable, population plus importante en juillet et août.

Budget nécessaire pour prendre le risque d'organiser seul des concerts, ne pas organiser de coproduction avec Quai Ouest mais plutôt en direct et favoriser le partenariat avec les autres salles.

> Contribution 6

Il faut revenir à l'origine de l'Armorica, ses objectifs initiaux, son développement et le public concerné, confronter les objectifs initiaux avec les objectifs actuels.

Evolution de la population et de ses habitudes : modification des habitudes de déplacements.

Question Armorica : place par rapport aux autres salles du territoire, atout majeur de la salle est la modularité. Communiquer davantage sur la capacité d'accueil de l'Armorica (800 places)

Le surdimensionnement et l'emplacement de l'Armorica sont liés aux objectifs initiaux.

Proposition de revoir l'emplacement des salles ou en créer d'autres (exploiter le hall).

Regrette qu'il n'y ait pas d'élu communautaire à la culture, pas de portage politique de la culture par la CCPA (Communauté de communes du Pays des Abers).

Réflexion de territoire à développer, en analysant les nouvelles habitudes de circulation.

> Contribution 7

Salle surdimensionnée.

Programmation orientée (culture bretonne), regret qu'il n'y ait pas de musique classique.

Mauvaise information ou communication. Manque de vision d'ensemble entre les événements municipaux et associatifs.

> Contribution 8

Il ne faut pas supprimer la modularité pour permettre des expositions variées et importantes, notamment dans le domaine des arts plastiques

Il existe de nombreuses initiatives culturelles sur la commune, à rassembler.

Pas de problème de transport si intérêt pour un spectacle, possibilité de pratiquer le covoiturage.

Les moyens de transports communaux et les échanges avec les communes pourraient être développés.

Associer le cinéma à d'autres manifestations.

> Contribution 9

Privilège l'ajout d'une salle à l'Armorica pour faire un cinéma.

> Contribution 10

Intégrer les spectacles hors programmation sur la communication (site Armorica, panneaux sucettes).
Développer la communication sur des spectacles non organisés par l'Armorica.

> Contribution 11

Volonté initiale de construction d'une salle de spectacles et d'une salle multifonctions, d'où son dimensionnement. A l'origine, logique de territoire, salle pour la CCPA. Les élections municipales ont modifié l'objectif, avec une volonté de construire une salle à Plabennec.

Etude d'une gestion intercommunale avec Plabennec par la création d'une Société publique locale (Compte administratif propre aux salles, et personnel commun), qui aurait contribué au développement de la salle sur le territoire.

Programmation intéressante, démarche compliquée car il faut trouver le bon équilibre. Mais une salle doit aussi avoir une orientation (un point fort).

Programmation pas assez partagée, il faut associer des habitants, créer un comité.

Aspect multifonction sous-exploité, les associations étaient amenées à y développer leurs activités au quotidien. Exprime son étonnement sur le fait que des foires soient organisées à la salle Jean Tanguy par les associations communales et non à l'Armorica, alors que la salle de sports n'est pas adaptée. Il faut aussi favoriser l'ouverture de l'Armorica (ouverture le samedi, l'été), développer le partenariat avec les associations pour organiser des manifestations l'été.

Il faut développer un lieu plus ouvert, plus partagé avec les associations, et réfléchir à une gestion intercommunale après les élections municipales.

Salle de cinéma : étude sur Plouguerneau plus juste que celle réalisée sur Lannilis.

Favorable à une salle de cinéma mais pas à l'Armorica. Pense les démarches complexes pour la projection de films à l'Armorica par les associations.

Zones d'influence importantes, seules 5 communes sont concernées. Importance de tenir compte des habitudes de circulation.

> Contribution 12

Proposition d'ouvrir au tissu associatif des autres communes. Il conviendrait de favoriser la contribution du tissu associatif, et créer un loyer modéré pour les associations.

L'Armorica est la 3^{ème} salle du Finistère en capacité d'accueil. Possibilité d'attirer la population brestoise pour des événements. Nous pourrions développer l'accueil des séminaires d'entreprises.

Favorable au cinéma mais contre la suppression de la modularité.

Coût de construction d'une salle de cinéma : équipements et isolation phonique 70 000 € et 100 000 €, + 50 000 €, soit environ 200 000 €. Si nouveau bâtiment, coût 500 000 €.

Le traitement acoustique doit être différent pour un concert et pour un cinéma. Il faut laisser une modularité à la salle.

3. Concertation

Après une synthèse rapide des questions, réflexions et propositions non hiérarchisées.

Questions / réflexions

- Un budget propre pour les concerts
- Habitudes de circulation à prendre en compte
- Un hall insuffisamment investi pour accueillir d'autres manifestations
- Etude collaborative entre Plabennec et Lannilis à ajouter à la réflexion (étude réalisée par l'agence de développement du Pays des Abers)
- Logique de mutualisation initiale à réinterroger
- Différents usages et cohabitation avec les autres salles
- Développer des biennales
- Assouplissement des normes, accessibilité simple de la salle, weekend et été
- Obligation de la présence du régisseur de l'Armorica

Propositions...

- Un lieu plus ouvert pour tous
- Une plus grande ouverture de la salle
- Conserver la modularité
- Opportunité d'un cinéma mais question sur le lieu, extension ou autre lieu
- Ouverture plus large aux habitants
- Intégrer les spectacles hors programmation dans la communication
- Développer l'accueil des séminaires d'entreprises. S'agissant de l'accueil de séminaires, il convient de noter que l'offre d'hébergement sur la commune doit être en cohérence. Des séminaires ont déjà été organisés à la journée (400 couverts, location lucrative). Il conviendrait donc d'élargir l'offre d'hébergement sur le territoire, en lien avec l'office de tourisme.
- Mettre en valeur le stationnement disponible et gratuit. La proximité de l'aéroport est également un atout. Développer le partenariat avec d'autres salles hors du département.
- Faut-il réinterroger les orientations culturelles déterminées au préalable : culture bretonne, théâtre, enfance et jeunesse ? Relancer le comité culturel ouvert ?
- Déterminer le coût de la politique culturelle de la commune ?
- Quels financements pour la construction d'un cinéma sans portage intercommunal ?
- Privilégier une démarche de mutualisation à un transfert de compétences car le territoire CCPA n'est pas adapté au bassin de vie. Mobiliser l'EPCC comme outil intercommunautaire au service d'une mise en cohérence de l'offre culturelle sur le territoire Intervention de l'EPCC dans la réflexion, pour privilégier les partenariats avec les communes, facilitateur de liaison entre les 3 salles ?

Conclusion

Comme annoncé, le compte rendu de cette concertation (et ce qu'elle peut offrir de réponses à la question de la double optimisation (financière et de la fréquentation) de l'Armorica) sera rendu accessible aux habitant.e.s de la commune. Il est, à ce titre, susceptible de nourrir les choix de la collectivité à court et moyen termes.